

## **Le processus sélectif de fabrique institutionnelle des projets et parcours professionnels : un suivi longitudinal des candidats au doctorat, doctorants et jeunes docteurs**

Le doctorat ouvre *a priori* la porte de la recherche, de l'enseignement voire de l'ingénierie et de l'encadrement de haut niveau. L'accès à ces débouchés professionnels n'est toutefois pas systématique. Ma thèse propose donc de mettre à jour les facteurs participant au processus de construction, d'évolution et de concrétisation (ou non) des projets professionnels des candidats au doctorat, doctorants devenus ensuite jeunes docteurs.

La dynamique des projets professionnels a été saisie grâce à un dispositif d'enquête longitudinale et qualitative auprès de 23 jeunes docteurs issus de 2 groupes de spécialités disciplinaires. Des entretiens semi-directifs ont par ailleurs été menés auprès de 12 écoles doctorales.

La thèse défendue énonce que leurs projets et parcours professionnels sont l'objet d'un façonnage au long cours par les institutions de formation et de production. Constituées des établissements d'enseignement supérieur et des employeurs potentiels, ces institutions participent à la fabrique des projets professionnels de la population étudiée en y opérant un tri sélectif régulier et à différentes étapes du parcours, sélectionnant ceux qu'elles estiment être les plus à même de participer à leurs missions et objectifs institutionnels, reléguant les autres à d'autres perspectives professionnelles. Cinq types d'évolution de projets professionnels ont été établis : les projets professionnels « constants », « fluctuants », « réorientés », « itératifs » et « en poursuite ». Ce processus sélectif de fabrique institutionnelle se compose à chaque fois de quatre séquences.

La première séquence est la fabrique institutionnelle de l'engagement envers le doctorat ; le mécanisme qui la sous-tend est l'initiation. Au cours de celle-ci, le candidat au doctorat est soumis à des étapes successives et (auto-)sélectives afin d'y faire son entrée.

La deuxième séquence est la fabrique institutionnelle de la professionnalité du doctorant ; son mécanisme est celui de la socialisation professionnelle. Les institutions produisent ainsi des futurs diplômés à la professionnalité commune, marquée par l'exercice de la démarche scientifique et l'incorporation de l'habitus scientifique, mais portant le sceau d'une spécificité liée à leur matrice disciplinaire. La socialisation à ces normes et valeurs pose ainsi le socle de l'(auto)sélection des aspirants à la légitimation de leur projet professionnel.

Au cours de la troisième séquence, les doctorants sont incités à s'identifier et se faire reconnaître par un groupe professionnel auquel ils souhaitent s'intégrer. Il s'agit d'une séquence de légitimation et de cristallisation des aspirations professionnelles, s'opérant à travers le mécanisme d'étiquetage.

Enfin, la quatrième séquence concerne l'accès aux emplois et aux places. A travers un mécanisme de régulation, les institutions de production sélectionnent les individus en les autorisant à occuper les postes convoités. Les instruments de régulation participent alors à concrétiser ou contraignent à faire évoluer les projets professionnels.

Finalement, les apports de la thèse soulignent le caractère muable des projets professionnels et la pertinence d'une approche longitudinale pour en saisir le processus d'évolution. Par ailleurs, ce travail confirme l'inscription pleine et entière de la notion de projet professionnel dans le champ sociologique puisque sa traduction empirique est résolument en interaction avec les niveaux individuel et structurel du social.